

# DE GUIDEL-CENTRE VERS LA MER

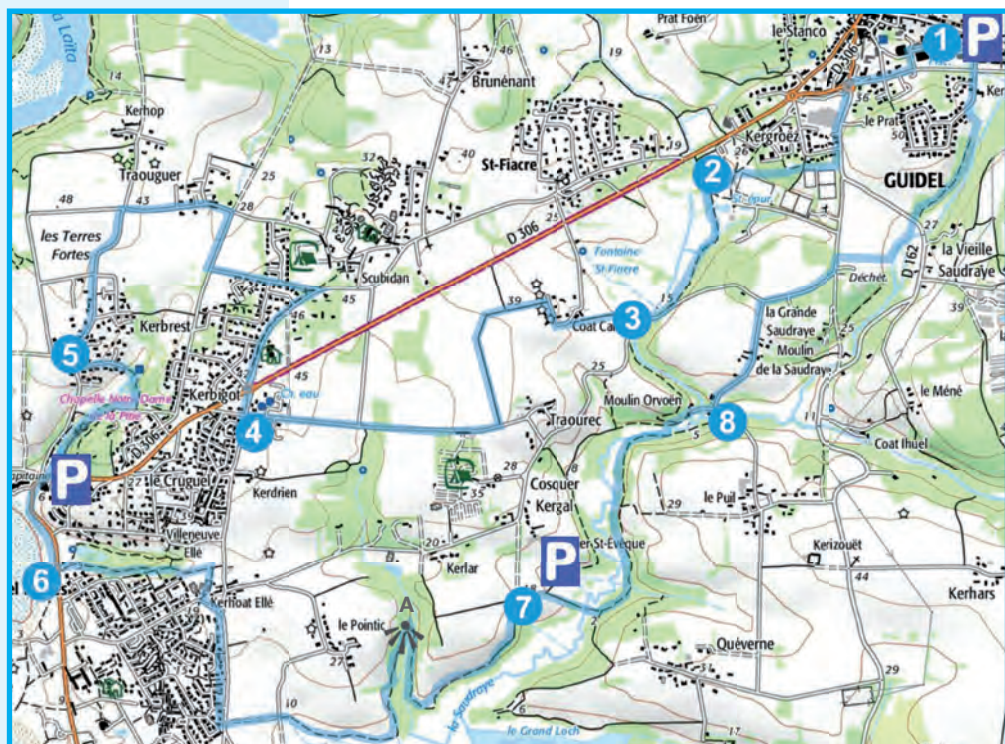
## Boucle 5

Distance : 13,5 km

Durée : 3 h - 3h30

Difficulté : ●●○

Longue randonnée permettant de faire la jonction entre Guidel-Centre et la mer. Cette boucle traverse la campagne et mène le marcheur vers Guidel-Plages pour revenir vers le centre en longeant la Saudraye.



Extrait de SCAN EXPRESS 2569 - © IGN - 2016 - Autorisation n°40.16.515

 Point de vue

 Parking

Échelle

0 200 600 1000 m



A. Table d'orientation du Pointic



# Les étapes

1

## Parking de L'ESTRAN

Prendre la rue du Général de Gaulle sur la droite et aller jusqu'au rond-point. Emprunter le passage piéton sur la gauche et prendre la direction de la déchèterie. Tourner à droite à l'entrée du terrain de sport et aller jusqu'au bois. Suivre le « Tro Kreiz Ker » (« périphérique piéton »).

2

## Kergroëz

À gauche, rejoindre le bas du parc. Au ruisseau, tourner à gauche et emprunter le sentier à l'arrière de la station d'épuration.

3

## Coat-Cant

Entrer dans le village et passer devant les 2 blockhaus des jardins. Prendre le sentier à gauche des blockhaus dans le champ, le quitter pour aller sur la route à droite vers le château d'eau.

4

## Le château d'eau (Kerbigot)

Prendre à droite vers le rond-point H. Clemens. Traverser la départementale vers le centre Franco-Allemand puis retraverser vers le Domaine de la Colline. Suivre le chemin le long du lotissement puis à gauche, prendre la route vers la croix de Scubidan. Tourner à gauche, descendre sur la route entre les « Cottages de Scubidan » et la résidence de loisirs de Coët-Mor. En bas, prendre à droite, puis au croisement tourner à gauche. Traverser le village de Traouguer et continuer tout droit. Prendre ensuite à gauche vers Kerbrest.

5

## Kerbrest

Traverser le village et prendre à gauche au menhir portant la plaque « Kerbrest ». Descendre la rue des Sinagots vers le Vallon de la Pitié. Après la passerelle, emprunter le sentier à droite et rejoindre la chapelle. Suivre ce même sentier et traverser le parking jusqu'au bord de mer. Longer le littoral et traverser la route départementale puis entrer à gauche dans le Vallon du Pouldu (Espace Naturel Sensible).

6

## Vallon du Pouldu

Suivre le sentier côté droit jusqu'aux terrains de tennis. Prendre à droite, longer ces terrains, traverser et rejoindre le rond-point à gauche. Suivre le GR 34 puis traverser au second passage piéton et rejoindre le sentier balisé. Au croisement, poursuivre tout droit et descendre vers Cosquer St-Evêque.

7

## Cosquer Saint-Evêque

Poursuivre le sentier du Loc'h direction Moulin Orvoën.

8

## Moulin Orvoën

Quitter le sentier et suivre la route du moulin à gauche, vers la Grande Saudraye. Au croisement, prendre à droite. Après la déchèterie, emprunter le sentier à droite, traverser la route et poursuivre le « Tro Kreiz Ker » dans le bois de Kerprat. Rejoindre la rue du Général de Gaulle puis le parking de L'ESTRAN (point de départ).





*Croix de Scubidan*



*Vallon du Pouldu*



*Verger Cosquer St-Évêque*

# Le cœur de station



Ayant fait, en 2013, l'objet d'un important réaménagement, le site de Guidel-Plages dispose désormais d'espaces publics de meilleure qualité.

Conçus autour d'une place centrale ouverte sur la mer (le cœur de station) et comprenant des voies sécurisées pour les piétons et les cyclistes, ainsi que des aménagements pour les transports en commun, ces équipements, qui s'inscrivent dans les engagements de Guidel, en faveur des déplacements doux, apportent à cet endroit une réelle plus-value et un embellissement certain.

Ils permettent la réalisation d'événements (concerts, spectacles...) tout au long de l'été.

## Moulin Orvoën

Lieu de la confluence entre le Saut du Renard et la Saudraye, tout d'abord puis un peu plus bas avec le ruisseau « l'Orven » (appelé parfois le ruisseau de Bille-rit), le passage au Moulin Orvoën marque l'entrée du cours d'eau vers le Loc'h.

Sur ce site se trouvent 2 moulins : le premier, le plus proche de la route, appelé autrefois le Moulin Blanc, était consacré exclusivement au froment, quand le second, en contrebas, se chargeait des autres moutures : le blé noir, l'avoine et l'orge.

Avec le moulin à vent du Méné et les deux moulins de la Saudraye, les anciens moulins du site Moulin-Orvoën constituent les seuls vestiges visibles de nos jours, de l'ancien château de la Saudraye aujourd'hui totalement disparu.



*Ruisseau « l'Orven »*

